Le 16-12-2022

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

Nous vous invitons à regarder la vidéo de Maître Guyon, avocat, à propos de la situation des soignants suspendus, la plupart fonctionnaires, dont certains sont désormais convoqués par la Police. Depuis la loi du 5 août 2021, l’agent suspendu est considéré comme étant toujours en activité, un statut hybride qui place le soignant « entre deux mondes » puisqu’il est en activité, mais

plus rémunéré, en activité, donc sans droit à une allocation de retour à l'emploi ni aux aides sociales notamment au revenu de solidarité active (RSA). Concrètement être soignant suspendu sans rémunération est pire que d'être licencié.
Mais auparavant lisez ces quelques lignes. Car comment taire ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale tout récemment et dont les soignants suspendus font les frais alors même que les hôpitaux ne peuvent plus prendre en charge les malades ?

Revanchards, calculateurs, dégonflés. C'est ainsi que l'on pourrait qualifier les piètres députés de l'Assemblée nationale. Faut-il préciser qui est qui et qui fait quoi ?

Revanchards les Renaissance (qu'il serait plus exact de nommer Start Up World Company) qui ont multiplié les obstacles pour que le texte présenté par la LFI en faveur de la réintégration des soignants suspendus depuis plus d'un an, faute d'être vaccinés contre le Covid, ne soit jamais soumis au vote à l'Assemblée nationale. Rappelons que dans presque tous les pays les soignants suspendus ont été réintégrés. Mais le gouvernement de Macron s'entête à mettre à genoux ceux qui lui résistent, et « quoiqu'il en coûte ». Le trépignant est le chef suprême, na ! On lui obéit et c'est tout. A cela s'ajoute une affaire de gros sous : puisque le gouvernement continue la purge d'effectifs et de lits dans les hôpitaux, faudrait pas quand même que les non vaccinés fassent leur retour !

Dégonflés et virevoltants les LFI qui retirent leur texte favorable au retour des suspendus qui a été bloqué par les manœuvres de Renaissance, pour que le RN ne le représente pas en janvier 2023 dans le cadre de sa niche parlementaire. Petit bras et gros ego ! Ne parlons pas des NUPES pluri-couleurs qui ne sont d'accord sur presque rien, surtout pas sur la réintégration des soignants suspendus, et qui préfèrent jouer les vierges effarouchées pour mieux faire oublier qu'ils pataugent dans les eaux troubles du néolibéralisme depuis un bon bout de temps.

Calculateurs et tacticiens les RN qui voulaient faire deux coups en un : montrer qu'ils peuvent se situer au-delà de querelles « idéologiques » pour servir l'intérêt général et piéger les LFI terrorisés d'être accusés de pactiser avec "l'extrême-droite » parlementaire.

Et hop ! Le tour est joué. Résultat : Renaissance ricane en coulisse et gagne sur toute la ligne, le RN prend des points dans l'opinion et LFI est ridiculisée et écœure une partie de son électorat. Elle a, en effet, choisi son camp : la politicaillerie plutôt que la cause à défendre. A force de vouloir être purs les LFistes sont désincarnés : ils flottent au-delà du réel, dans leur nébuleuse gazeuse ! Pourtant il y avait moyen de retourner le piège qui leur était tendu : au nom de l'intérêt général la LFI prenait la main en janvier et démontrait qu'elle n'était pas manœuvrière, elle ! Mais ce n'est pas le peuple ni l'intérêt général qui a prévalu à leur décision : c'est leur ego, leur image, leur bonne conscience de bien nourris, éduqués et propres dans leur tête ! Piètre tactique puisqu'au final ce sont les soignants suspendus qui ne reviennent pas travailler à l'hôpital, en Ehpad, là où pourtant les malades ont tant besoin d'eux ! Suspendus par Macron, ils sont désormais lâchés par « la gauche » qui pense avec ses pieds ! Et pour l'histoire, il faut dire et redire que même les marchands de « vaccins » Covid ont reconnu qu'il ne protègent pas de la transmission du virus. Conclusion : vaccinés ou pas, les soignants peuvent avoir le Covid et transmettre le Covid. C'est pas beau l'obscurantisme ?

Voir la vidéo :
https://www.francesoir.fr/videos-les-debriefings/la-convocation-par-la-police-des-soignants-suspendus-david-guyon

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire